

le 19 janvier 2015



Bonjour Civil. Prénom Nom

Le mois de janvier est déjà là et nous venons vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

L'APPGE a mis en ligne un site d'informations sur le parc éolien à Comiac

<http://appge-comiac.e-monsite.com/> il est en cours de construction et évolue petit à petit

Quelques informations

- Le compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2014 a été rendu public. Le point 6 nous concerne particulièrement : le conseil municipal a tenu à réaffirmer qu'il est très favorable au projet éolien, regrette que le troisième Comité Local Eolien ne se soit pas tenu et demande des explications sur les servitudes de passage compensées par 400€ annuel par mégawatt installé.
- Dans la Dépêche du 8 janvier, on apprend que le conseil municipal d'Anlars st Félix (12) va prendre une décision défavorable au projet éolien :
<http://www.ladepeche.fr/article/2015/01/08/2024661-le-projet-eolien-a-du-plomb-dans-l-aile.html>
- Dans la Dépêche du 3 janvier, on apprend que GDF-Suez Futures Energies projette de construire 9 éoliennes de 150 m de haut aux portes de St Quirc (09)
<http://www.ladepeche.fr/article/2015/01/03/2022494-des-eoliennes-aux-portes-de-l-ariege.html>
- Dans la Dépêche du 25 décembre, on apprend qu'en catimini et dans la plus grande discrétion, le promoteur a déposé la demande de permis de construire pour trois sites industriels éoliens sur les communes de Prévinières, Rieupeyroux et La Salvetat-Peyralès, de façon à profiter des congés du personnel administratif qui n'a que quelques semaines depuis la loi de «simplification administrative» pour faire face à ces montagnes de documents à analyser
<http://www.ladepeche.fr/article/2014/12/25/2018186-parc-eolien-permis-depose.html>

La fédération dont l'APPGE est membre communique : <http://environnementdurable.net/>

- En 2014, au niveau national, la Fédération Environnement Durable a lutté sur tous les fronts. Elle a notamment déposé des requêtes en Conseil d'État contre l'autorisation unique, le nouveau tarif de rachat de l'électricité éolienne et les schémas régionaux éoliens.
- En 2015, la Fédération Environnement Durable se battra avec tous les moyens légaux à sa disposition et elle aidera localement les associations, qui lui font confiance. Elle continuera, au niveau national, à contester l'assassinat énergétique de la France par ces machines intermittentes, ruineuses, anti-écologiques,

dangereuses pour la santé, destructrices des paysages et du patrimoine de notre pays. Elle dénoncera l'hérésie éolienne qui corrompt son tissu social.

- En Bavière : ils ont voté une loi qui impose une distance de 10 fois la hauteur d'une éolienne entre les éoliennes et les habitations (1500 m pour une éolienne de 150 m) <http://www.epaw.org/echoes.php?lang=fr&article=n283>
- Aux USA : Considérant que les parcs éoliens généraient un risque important et que les plaignants subissaient un "préjudice physique et psychologique irréparable", le tribunal de Barnstable, au Massachussets, a ordonné l'arrêt total des éoliennes mises en cause de 19 heures à 7 heures du matin. Cette injonction a été publiée le 23 novembre par l'agence "Associated Press" et relayée par de nombreux medias.
- Depuis plusieurs années, la "Fondation internationale Waubra" a mis en évidence les dangers des basses fréquences émises par les éoliennes et elle a lancé le 24 novembre un avertissement international aux fabricants d'éoliennes, aux promoteurs, aux acousticiens et aux gouvernements. <http://waubrafoundation.org.au/>
- La FED a été auditionnée par le Sénat le 11 décembre, vous pouvez consulter le dossier remis à cette occasion

<http://appge-comiac.e-monsite.com/medias/files/dossier-commission-senat.pdf>

Pour l'instant, la procédure suit son cours grâce à vous et nous vous en remercions. jusqu'à présent il n'y a pas de permis de construire déposé à la préfecture. le 26 janvier, le conseil Municipal de Comiac étudiera une demande du Groupement Forestier de Comiac pour avis sur l'implantation d'éoliennes.

Merci encore de ce que vous pourrez faire pour nous aider; n'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis.

Bien cordialement

pour le bureau

Gilles Forhan, secrétaire APPGE

appge-comiac@laposte.net 01.48.43.57.35 ou 06.43.80.15.87

site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>

pour vous désabonner : [Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)